



# ANALYSE PROSPECTIVE DE LA POPULATION CARCÉRALE DES ÉTABLISSEMENTS DE DÉTENTION DU QUÉBEC

2016-2017

À 2026-2027

**Analyse et rédaction**

BERNARD CHÉNÉ, Ph. D.  
Division de la recherche, de la reddition de compte  
et de l'évaluation de programme  
Direction des programmes  
Direction générale adjointe aux programmes,  
au conseil et à l'administration  
Direction générale des services correctionnels

**Gestion administrative du projet**

CHRISTINE TREMBLAY  
Direction des programmes  
Direction générale adjointe aux programmes,  
au conseil et à l'administration  
Direction générale des services correctionnels

**Façon suggérée pour citer le présent rapport :**

CHÉNÉ, B. (2020). *Analyse prospective de la population carcérale adulte des établissements de détention du Québec de 2016-2017 à 2026-2027*, Québec, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique.

**NOTE :** Dans le présent rapport, l'usage du genre masculin a pour seul but d'alléger le texte et désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2020

ISBN 978-2-550-85903-1 (version PDF)

© **Gouvernement du Québec, 2020**

# Sommaire

Les Services correctionnels du ministère de la Sécurité publique (MSP) réalisent annuellement une analyse prospective de la population carcérale des établissements de détention (ED) du Québec. Le but de ce suivi prospectif est, entre autres, de s'assurer que les infrastructures carcérales répondent aux besoins des personnes prévenues ou condamnées en matière d'hébergement ainsi que de programmes et d'activités de réinsertion sociale.

L'analyse prospective de 2016-2017 à 2026-2027 projette la population moyenne quotidienne en institution (PMQI) sur la base de trois scénarios : légère baisse, légère hausse et hausse. Elle le fait pour le nombre moyen d'intermittents<sup>1</sup> (NMI) selon trois hypothèses de croissance (faible, moyenne et forte).

La PMQI totale variera de -3 % à +6 %, pour une PMQI oscillant entre 4 810 et 5 240 personnes en 2026-2027. La PMQI masculine suivra les mêmes variations que la PMQI totale au cours de cette période, alors que la PMQI féminine croîtra de +6 % à +9 % pour se situer autour de 325 femmes.

Les scénarios simulent un surplus à l'ED Leclerc de Laval et un manque d'environ 40 places à celui de Québec – secteur féminin. Ils projettent aussi une pénurie de places notable aux ED d'Amos, de Saint-Jérôme et de Sherbrooke et un surplus à l'ED de Montréal. Tous les ED du réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec (RCO) connaîtront un manque de places en 2026-2027.

L'ajout de places comblera donc une partie de la pénurie. De plus, le recours aux transferts des personnes incarcérées ne représentera qu'une solution partielle. Il y a ainsi lieu d'analyser en profondeur la progression de la pénurie de places dans certains ED pour hommes et d'envisager un large éventail de solutions.

La situation projetée pour la détention des intermittents en 2026-2027 annonce un surplus de places dans les ED pour hommes et dans ceux pour femmes. En fait, l'ajout de places qui se fera comblera l'augmentation du besoin de places en 2026-2027, puisque le NMI croîtra de 6 % à 12 %. Toutefois, notons que la plupart des personnes purgeant une peine discontinue continueront d'être hébergées dans des gymnases ou d'autres locaux aménagés en conséquence.

Si les projections de la population carcérale laissent entrevoir de l'amélioration, retenons que toutes les personnes ne seront pas incarcérées dans une cellule en occupation simple. L'atteinte de cet équilibre implique aussi le respect des « Règles Nelson Mandela », qui prônent l'encellulement individuel.

---

1. Les intermittents sont les personnes condamnées à une peine de détention discontinue.



# Table des matières

SOMMAIRE .....	I
LISTE DES TABLEAUX .....	IV
LISTE DES FIGURES .....	IV
INTRODUCTION .....	1
SITUATION EN 2016-2017 .....	1
SITUATION EN 2026-2027 .....	3
<b>Scénarios .....</b>	<b>3</b>
<b>Population moyenne quotidienne en institution.....</b>	<b>4</b>
<b>Nombre moyen d’intermittents.....</b>	<b>6</b>
CONCLUSION .....	8
ANNEXE I – DÉTAILS MÉTHODOLOGIQUES.....	9
ANNEXE II – MODÈLE PROSPECTIF .....	10

## Liste des tableaux

Tableau I – Situation en 2016-2017 selon le sexe (PMQI) .....	1
Tableau II – Situation en 2016-2017 selon l’ED (PMQI).....	2
Tableau III – Situation en 2016-2017 selon le sexe (NMI).....	2
Tableau IV – Situation en 2016-2017 selon l’ED (NMI).....	3
Tableau V – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et l’ED (PMQI).....	5
Tableau VI – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et l’ED (NMI).....	7
Tableau VII – PMQI réelle et PMQI théorique en 2016-2017 selon l’ED .....	9

## Liste des figures

Figure I – PMQI de 2026-2027 selon le scénario, le sexe et le type d’ED .....	4
Figure II – Taux d’occupation en 2026-2027 selon le scénario et le type d’ED (PMQI).....	4
Figure III – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et le type d’ED (PMQI).....	5
Figure IV – NMI de 2026-2027 selon le scénario, le sexe et le type d’ED .....	6
Figure V – Taux d’occupation en 2026-2027 selon le scénario et le type d’ED (NMI).....	6
Figure VI – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et le type d’ED (NMI).....	7

# Introduction

L'analyse prospective de la population carcérale des ED du Québec de 2016-2017 à 2026-2027 s'inscrit dans la suite des précédentes analyses prospectives produites par le MSP. La méthodologie (annexe I) et le modèle prospectif (annexe II) sont fiables et restent les mêmes. La première section présente la situation en 2016-2017. La deuxième section décrit les scénarios et les résultats des projections de la PMQI et du NMI en 2026-2027. Ces données sont présentées selon le réseau correctionnel, l'ED et le sexe.

## Situation en 2016-2017

En 2016-2017, la PMQI se compose de 4 964 personnes (303 femmes et 4 661 hommes), ce qui génère un besoin<sup>2</sup> global de 5 560 places (tableau I). D'une part, les deux ED pour femmes<sup>3</sup> présentent un taux d'occupation de 83 % et un surplus de 58 places. D'autre part, les ED pour hommes<sup>4</sup> ont un taux d'occupation de 110 %, ce qui représente un manque de 484 places.

**Tableau I – Situation en 2016-2017 selon le sexe (PMQI)**

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale <sup>5</sup>	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	246	275	333	83 %	58
Femmes (ED pour hommes)	58	64	0	-	-64
Hommes (ED pour hommes)	4 661	5 220	4 800	110 %	-420
Total <sup>6</sup>	4 964	5 560	5 133	83 %	-427

La situation diffère d'un ED à l'autre (tableau II). Les ED ayant les plus grands surplus sont ceux de Montréal (182 places), Leclerc de Laval (92 places) et de New Carlisle (74 places). À l'opposé, les ED touchés par les plus grands manques sont ceux d'Amos (245 places), de Sorel-Tracy (215 places) et de Saint-Jérôme (178 places). Le manque de places est prononcé au RCO (732 places).

2. Le besoin de places se calcule en multipliant la PMQI par 1,12.
3. Ceux-ci hébergent toutes les femmes condamnées à une peine continue et les femmes prévenues incarcérées aux ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.
4. Les ED pour hommes hébergent tous les hommes condamnés, tous les hommes prévenus ainsi que les femmes prévenues et condamnées à une peine discontinue autres que celles incarcérées aux ED Leclerc de Laval et de Québec – secteur féminin.
5. La capacité carcérale correspond dans ce document au nombre total de lits fixes moins les lits fixes fermés temporairement (elle est aussi appelée « capacité disponible » dans d'autres documents).
6. L'écart est dû à l'arrondissement des données.

**Tableau II – Situation en 2016-2017 selon l'ED (PMQI)<sup>7</sup>**

	PMQI	Besoin de places	Capacité carcérale	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	51	57	107	53 %	50
New Carlisle	68	76	150	51 %	74
Québec – secteur féminin	82	92	57	161 %	-35
Québec – secteur masculin	660	739	704	105 %	-35
Rimouski	134	150	121	124 %	-29
Roberval	188	211	180	117 %	-31
Sept-Îles	39	43	55	78 %	12
Trois-Rivières	258	289	314	92 %	25
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>1 480</b>	<b>1 658</b>	<b>1 688</b>	<b>98 %</b>	<b>31</b>
Leclerc de Laval	164	184	276	67 %	92
Montréal	1 572	1761	1 943	91 %	182
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>1 736</b>	<b>1 944</b>	<b>2 219</b>	<b>88 %</b>	<b>274</b>
Amos	327	366	121	302 %	-245
Hull	220	246	232	106 %	-14
Saint-Jérôme	579	649	471	138 %	-178
Sherbrooke	352	395	314	126 %	-81
Sorel-Tracy	270	303	88	344 %	-215
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>1 748</b>	<b>1 958</b>	<b>1 226</b>	<b>160 %</b>	<b>-732</b>
<b>Total</b>	<b>4 964</b>	<b>5 560</b>	<b>5 133</b>	<b>108 %</b>	<b>-427</b>

Le taux d'occupation des places réservées aux intermittents est élevé (240 % dans les ED pour femmes et 148 % dans ceux pour hommes) (tableau III). Ce taux se traduit par un manque de 35 places pour héberger les femmes intermittentes et de 139 places pour les hommes intermittents.

**Tableau III – Situation en 2016-2017 selon le sexe (NMI)**

	NMI	Besoin de places	Nombre de places <sup>8</sup>	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Femmes (ED pour femmes)	24	24	10	240 %	-14
Femmes (ED pour hommes)	21	21	-	-	-21
Hommes (ED pour hommes)	472	472	333	148 %	-139
<b>Total</b>	<b>517</b>	<b>517</b>	<b>343</b>	<b>151 %</b>	<b>-174</b>

La situation est variable d'un ED à l'autre (tableau IV). Deux ED ont un surplus de places (Hull et New Carlisle). À l'inverse, sept ED connaissent un déficit, dont ceux de Montréal (56 places), de Sorel-Tracy (39 places) et de Trois-Rivières (35 places).

7. Les écarts sont dus à l'arrondissement des données.

8. Il s'agit du nombre de places réservées par les ED pour l'hébergement des intermittents, notamment des matelas sur le sol dans les gymnases.

**Tableau IV – Situation en 2016-2017 selon l’ED (NMI)<sup>9</sup>**

	NMI	Besoin de places	Nombre de places	Taux d'occupation	Surplus ou manque de places
Baie-Comeau	8	8	8	100 %	0
New Carlisle	3	3	6	50 %	3
Québec – secteur féminin	13	13	0	-	-13
Québec – secteur masculin	83	83	80	104 %	-3
Rimouski	10	10	10	100 %	0
Roberval	25	25	23	109 %	-2
Sept-Îles	1	1	0	-	-1
Trois-Rivières	43	43	8	538 %	-35
<b>Réseau correctionnel de l’Est-du-Québec</b>	<b>186</b>	<b>186</b>	<b>135</b>	<b>138 %</b>	<b>-51</b>
Leclerc de Laval	12	12	10	120 %	-2
Montréal	120	120	64	188 %	-56
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>131</b>	<b>131</b>	<b>74</b>	<b>177 %</b>	<b>-58</b>
Amos	12	12	12	100 %	0
Hull	36	36	40	90 %	4
Saint-Jérôme	38	38	25	152 %	-13
Sherbrooke	63	63	45	140 %	-18
Sorel-Tracy	51	51	12	425 %	-39
<b>Réseau correctionnel de l’Ouest-du-Québec</b>	<b>200</b>	<b>200</b>	<b>134</b>	<b>149 %</b>	<b>-66</b>
<b>Total</b>	<b>518</b>	<b>518</b>	<b>343</b>	<b>151 %</b>	<b>-175</b>

## Situation en 2026-2027

### Scénarios

Le premier scénario propose une légère baisse de la PMQI et une légère croissance du NMI jusqu’en 2026-2027. Le deuxième scénario projette une faible croissance de la PMQI et une hausse du NMI pour les dix années suivant 2016-2017. Il repose sur la variation des différents taux entre 2014-2015 et 2016-2017. Le troisième scénario fait l’hypothèse d’une hausse de la PMQI et d’une forte hausse du NMI. Cette hypothèse est fondée sur les changements survenus entre 2012-2013 et 2016-2017.

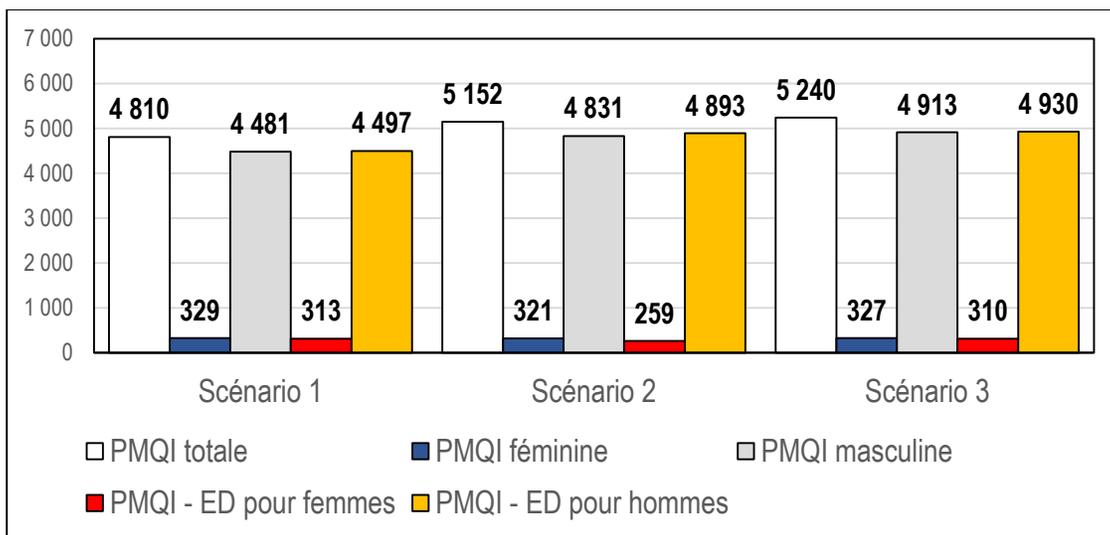
L’objectif de ces trois scénarios est de faire ressortir les enjeux à l’égard des infrastructures carcérales et de la gestion des personnes incarcérées. Les résultats permettront, entre autres, de cibler les ED pour lesquels la capacité carcérale sera insuffisante pour la garde des personnes qui leur seront confiées.

9. La différence vient de l’arrondissement des données.

# Population moyenne quotidienne en institution

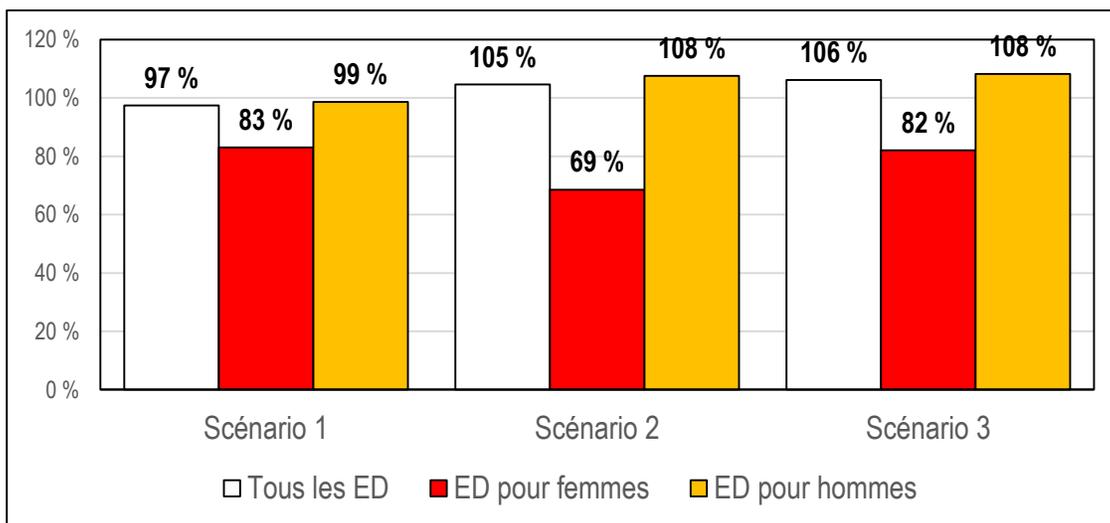
Les scénarios projettent une PMQI se chiffrant entre 4 810 et 5 240 personnes en 2026-2027, soit une variation de -3,1 % à 5,6 % (figure I). La croissance de la population adulte du Québec explique en grande partie la hausse de la PMQI dans les scénarios 2 et 3. La PMQI féminine atteindra environ 325 femmes (de +5,9 % à +8,6 %). La PMQI masculine suit la tendance de la PMQI totale.

**Figure I – PMQI de 2026-2027 selon le scénario, le sexe et le type d’ED**



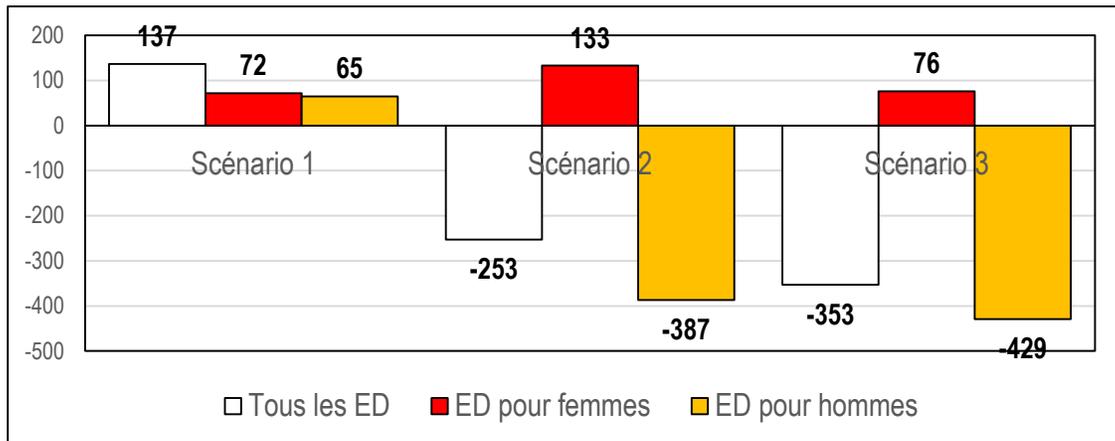
En 2026-2027, le taux d’occupation des ED pour femmes se situera sous la barre des 100 % selon les scénarios (figure II). Les ED pour hommes seront sous-peuplés selon le premier scénario (taux d’occupation de 99 %) et légèrement surpeuplés selon les scénarios 2 et 3 (taux d’occupation de 108 %).

**Figure II – Taux d’occupation en 2026-2027 selon le scénario et le type d’ED (PMQI)**



Le scénario 1 projette un surplus de 72 places dans les ED pour femmes en 2026-2027 et de 65 places dans ceux pour hommes (figure III). Les scénarios 2 et 3 simulent aussi un surplus dans les ED pour femmes (133 et 76 places). Selon ces deux derniers scénarios, les ED pour hommes seront à court de 387 ou 429 places.

**Figure III – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et le type d'ED (PMQI)**



Notons les plus grands surplus aux ED de Montréal (entre 74 et 257 places) et Leclerc de Laval (environ 170 places) (tableau V). Les plus grandes pénuries en 2026-2027 seront enregistrées aux ED de Saint-Jérôme (entre 250 et 300 places), d'Amos (entre 120 et 170 places) et de Sherbrooke (entre 90 et 130 places).

**Tableau V – Écarts en 2026-2027 selon le scénario et l'ED (PMQI)<sup>10</sup>**

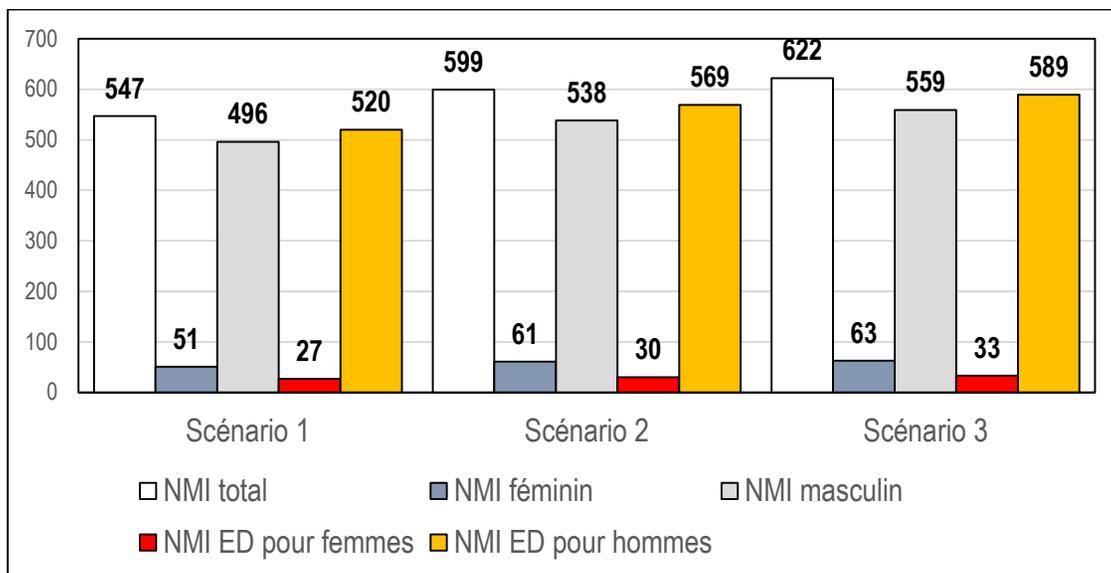
	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Baie-Comeau	61	51	51
New Carlisle	79	75	74
Québec – secteur féminin	-40	-40	-43
Québec – secteur masculin	-2	-52	-58
Rimouski	-18	-27	-30
Roberval	56	9	23
Sept-Îles	16	20	15
Trois-Rivières	33	12	14
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>185</b>	<b>48</b>	<b>46</b>
Leclerc de Laval	163	173	170
Montréal	257	148	74
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>420</b>	<b>321</b>	<b>244</b>
Amos	-122	-151	-169
Hull	-14	-38	-38
Saint-Jérôme	-238	-302	-306
Sherbrooke	-93	-130	-116
Sorel-Tracy	-1	-2	-14
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>-468</b>	<b>-622</b>	<b>-643</b>
<b>Total</b>	<b>137</b>	<b>-253</b>	<b>-353</b>

10. La différence avec les données de la figure III est due à l'arrondissement des données.

# Nombre moyen d'intermittents

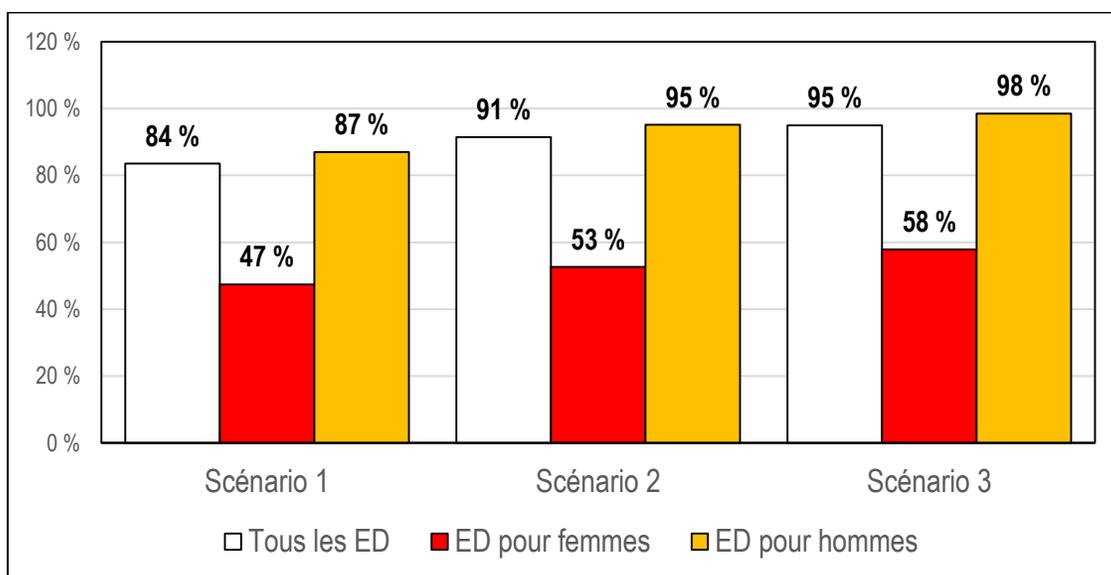
Le NMI total augmentera selon les trois scénarios (figure IV). En 2026-2027, le NMI féminin oscillera entre 51 et 63 femmes (de +13,3 % à +40,0 %) et le NMI masculin se situera entre 496 et 559 hommes (de +5,1 % à +24,8 %).

**Figure IV – NMI de 2026-2027 selon le scénario, le sexe et le type d'ED**



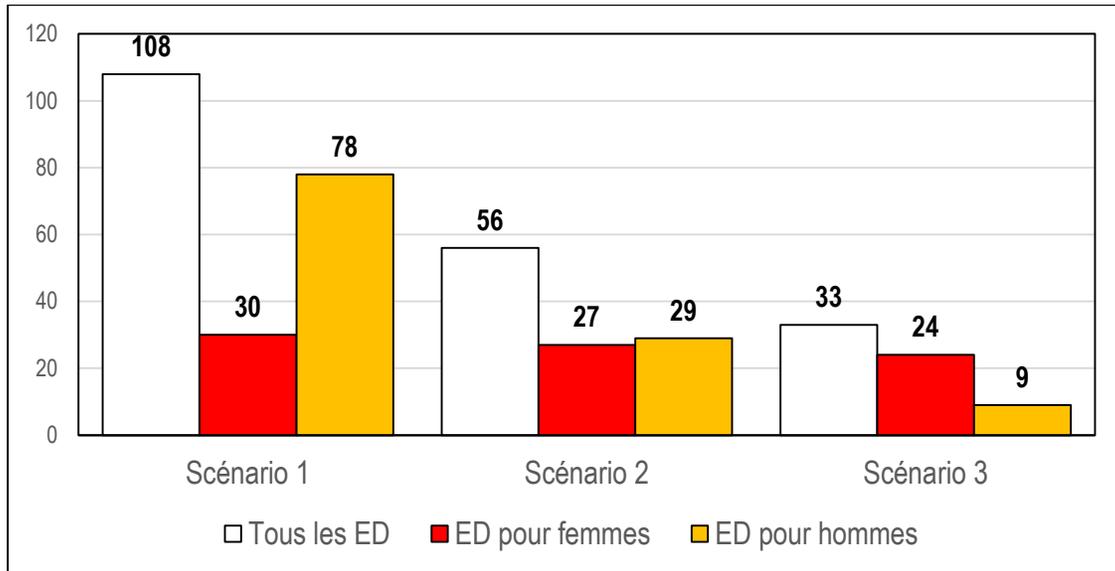
Selon les trois scénarios, le taux d'occupation pour les intermittents dans les ED pour femmes sera sous les 60 % et celui dans les ED pour hommes, entre 87 % et 98 % en 2026-2027 (figure V).

**Figure V – Taux d'occupation en 2026-2027 selon le scénario et le type d'ED (NMI)**



Étant donné que le taux d'occupation fléchira sous les 100 %, nous verrons une situation de surplus de places pour héberger les intermittents en 2026-2027 (figure VI). Le surplus sera d'au plus 30 places dans les ED pour femmes et entre 9 et 78 places dans ceux pour hommes.

**Figure VI – Écart en 2026-2027 selon le scénario et le type d'ED (NMI)**



Malgré la situation de surplus global de places pour les intermittents, les ED de Québec – secteur masculin, de Trois-Rivières et de Hull (entre 12 et 27 places en moyenne, selon le scénario) seront en situation de pénurie en 2026-2027 (tableau VI).

**Tableau VI – Écart en 2026-2027 selon le scénario et l'ED (NMI)**

	Scénario 1	Scénario 2	Scénario 3
Baie-Comeau	1	-1	-2
New Carlisle	2	2	0
Québec – secteur féminin	-1	-3	-6
Québec – secteur masculin	-6	-13	-16
Rimouski	23	23	23
Roberval	5	4	1
Sept-Îles	15	14	14
Trois-Rivières	-25	-27	-29
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>14</b>	<b>-1</b>	<b>-15</b>
Leclerc de Laval	31	30	30
Montréal	29	27	19
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>60</b>	<b>57</b>	<b>49</b>
Amos	-1	-4	-3
Hull	-9	-13	-14
Saint-Jérôme	15	1	-1
Sherbrooke	4	-2	-6
Sorel-Tracy	25	18	23
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>34</b>	<b>0</b>	<b>-1</b>
<b>Total</b>	<b>108</b>	<b>56</b>	<b>33</b>

## Conclusion

Selon la présente analyse prospective, la PMQI diminuera selon le premier scénario et augmentera selon les deux autres scénarios entre 2016-2017 et 2026-2027. Toutefois, malgré les hausses envisagées par les scénarios 2 et 3, les ED pour femmes et plusieurs ED pour hommes seront en situation de surplus de places en 2026-2027. Le RCO sera le plus concerné par le manque de places (entre 468 et 643 places), notamment aux ED d'Amos et de Saint-Jérôme. Ce réseau devra vraisemblablement faire appel aux ED du RCM pour répartir son surplus de personnes incarcérées. L'ED de Québec – secteur féminin pourra, dans la mesure du possible, combler son besoin de places avec le soutien de l'ED Leclerc de Laval.

Les projections du NMI montrent, en raison de l'ajout de places pour les intermittents, que le surplus de places pour les héberger sera généralisé, sauf pour les ED de Hull, de Québec – secteur masculin et de Trois-Rivières.

D'un point de vue global, la situation de l'hébergement des personnes incarcérées et de l'offre de programmes et de services s'améliorera d'ici 2026-2027. Toutefois, selon les scénarios étudiés, la nécessité de transférer des personnes incarcérées demeurera. La question de l'encellulement individuel trouvera une réponse partielle, mais la recherche de solutions diverses devra continuer.

## Annexe I – Détails méthodologiques

Ainsi, dans les tableaux et les analyses, nous avons procédé aux regroupements suivants :

- les ED de Montréal et de Rivière-des-Prairies sous celui de Montréal;
- les ED de Havre-Aubert, de New Carlisle et de Percé sous celui de New Carlisle.

Précisons que les femmes placées en détention provisoire et celles condamnées à une peine discontinue de détention sont hébergées dans les ED pour hommes, sauf celles de Montréal et de Québec. Notons aussi qu'un surplus de places dans un ED pour femmes ne peut, en théorie, compenser un manque de places dans un ED pour hommes.

Comme pour les analyses prospectives précédentes, nous utilisons la répartition théorique de la PMQI et du NMI. En répartissant les personnes incarcérées selon le lieu de résidence ou le lieu où se tient le procès, nous pouvons cerner la capacité carcérale requise afin que les ED puissent détenir les personnes près de leur lieu de résidence (détention de proximité). En conséquence, la répartition théorique de la PMQI selon les ED diffère des données officielles sur le nombre de personnes incarcérées au cours de l'année (tableau VII).

**Tableau VII – PMQI réelle et PMQI théorique en 2016-2017 selon l'ED<sup>11</sup>**

	PMQI réelle	PMQI théorique	Écart	
			N	%
Baie-Comeau	53	51	-2	-3,8 %
New Carlisle	126	68	-58	-46,0 %
Québec – secteur féminin	48	82	34	70,8 %
Québec – secteur masculin	700	660	-40	-5,7 %
Rimouski	121	134	13	10,7 %
Roberval	167	188	21	12,6 %
Sept-Îles	23	39	16	69,6 %
Trois-Rivières	252	258	6	2,4 %
<b>Réseau correctionnel de l'Est-du-Québec</b>	<b>1 490</b>	<b>1 480</b>	<b>-10</b>	<b>-0,7 %</b>
Leclerc de Laval	235	164	-71	-30,2 %
Montréal	1992	1572	-420	-21,1 %
<b>Réseau correctionnel de Montréal</b>	<b>2 228</b>	<b>1 736</b>	<b>-492</b>	<b>-22,1 %</b>
Amos	134	327	193	144,0 %
Hull	220	220	0	0,0 %
Saint-Jérôme	513	352	-161	-31,4 %
Sherbrooke	290	579	289	99,7 %
Sorel-Tracy	90	270	180	200,0 %
<b>Réseau correctionnel de l'Ouest-du-Québec</b>	<b>1 246</b>	<b>1 748</b>	<b>502</b>	<b>40,3 %</b>
<b>Total</b>	<b>4 964</b>	<b>4 964</b>	<b>0</b>	<b>0,0 %</b>

11. La différence vient de l'arrondissement des données.

## Annexe II – Modèle prospectif

Le modèle prospectif utilisé fait progresser la PMQI en fonction de la fluctuation de la population adulte du Québec, du taux de mise en accusation et des taux de mise en détention, et ce, selon le sexe des personnes, leur statut carcéral et l'ED. Puisqu'il y a deux sexes, cinq statuts carcéraux et quinze ED<sup>12</sup>, le modèle compte ainsi 150 groupes de base pour lesquels il simule les données de 2016-2017 à 2026-2027.

Tout comme dans les analyses prospectives précédentes, le modèle calcule, en séquence, pour chacune des années de projection, selon l'ED, le statut carcéral et le sexe :

1. la population adulte du Québec selon les taux de croissance déterminés par l'Institut de la statistique du Québec;
2. le nombre de personnes accusées à partir du taux de mise en accusation et de la population adulte du Québec;
3. le nombre de personnes prévenues à partir du taux de mise en détention provisoire et du nombre de personnes accusées;
4. le nombre de personnes condamnées à une peine discontinue à partir du taux de condamnations à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
5. le nombre de personnes condamnées à une courte peine à partir du taux de condamnations à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
6. le nombre de personnes condamnées à une longue peine à partir du taux de condamnations à une telle peine et du nombre de personnes accusées;
7. le nombre de personnes condamnées à une peine fédérale à partir du taux de condamnations à une telle peine et du nombre de personnes accusées.

Une fois ces calculs réalisés, le modèle détermine la PMQI annuelle, le besoin de places et le manque ou le surplus de places.

---

12. Dans les faits, nous comptons dix-neuf établissements de détention, dont un qui n'est pas en activité. Toutefois, certains sont groupés aux fins de la présente analyse.

